

## Plaintes contre « Appel au peuple »

**T**rois juges d'instruction plus un président de tribunal et un greffier ont déposé plainte contre des membres d'Appel au peuple venus manifester devant leur domicile. Parmi eux, le président des juges d'instruction Jean-Frédéric Schmutz, ainsi que son épouse. Pour dénoncer les « turpitudes professionnelles » des juges, les membres de cette association ont adressé des courriers du genre « *Il faudrait que votre mari démissionne, ou agisse dans tel ou tel sens* » et, un peu plus loin « *Avant qu'il ne soit trop tard pour vos enfants* », explique le président Schmutz, qui précise : « *C'est significatif de l'absence de retenue et d'une certaine incivilité de ces gens, qui pourraient discuter avec moi à l'office. Je leur ai proposé un rendez-vous, ils ne sont pas venus. Ils pourraient nous écrire, recourir ou se plaindre. Je peux bien comprendre qu'ils soient eux-mêmes dans une certaine souffrance, mais ce n'est pas une raison pour faire la même chose à d'autres, voire pire...* ».

Le président Schmutz n'a pas voulu révéler le nom des plaignants. Contacté par L'Objectif, le président d'Appel au peuple, Gerhard Ulrich, à Morges, affirme qu'il n'a pas encore eu connaissance du contenu des plaintes, mais il précise qu'il ne s'en est jamais pris aux enfants, que ce n'est pas son style, et qu'il n'a manqué aucun rendez-vous. Il se réjouit que des plaintes soient déposées : « *Plus il y en a, mieux c'est. C'est eux qui ont déclaré la guerre, ce qu'ils ont fait aux victimes et à leurs enfants, ils l'oublient complètement* ».

Et pourquoi n'utilise-t-il pas la possibilité de déposer des recours? M. Ulrich éclate de rire : « *C'est leur argument, mais ça ne fonctionne pas. J'ai déposé un recours auprès du Tribunal cantonal vaudois, il n'est pas traité depuis trois ans. Et puis ce sont des maîtres dans l'art de produire des vérités procédurales. Ils occultent les faits et font comme ils veulent* ».

Lors de la conférence de presse, vice-président de l'Office des juges d'instruction, Jean-Luc Mooser a dénoncé les méthodes « *sournoises et méprisables* » d'Appel au peuple : « *Ils se renseignent auprès des parents et voisins des juges, en se faisant passer pour des camarades d'études ou des commerçants* ».

Daniel Conus déclare à L'Objectif qu'il se reconnaît dans cette description, et raconte un quiproquo digne des comédies de boulevard : « *Je voulais savoir où habitait le juge Schmutz. Dans son quartier, je me suis renseigné auprès d'un Monsieur Mooser, en disant que j'avais fait des études avec M. Schmutz, qu'il était impossible de le retrouver et qu'il me fallait son adresse dans les heures qui suivent. M. Mooser m'a tout de suite indiqué où habite M. Schmutz* », dit M. Conus qui précise qu'il ne savait pas que c'est le juge Mooser qui l'a si bien renseigné sur le domicile de M. Schmutz.

### Visites à domicile

Les prochains samedis, des membres d'Appel au peuple continueront de se rendre aux domiciles des magistrats qu'ils entendent dénoncer : « *Le système a dysfonctionné, ça n'a pas été correct à la base, et tant qu'ils ne trouvent pas des arrangements qui ne peuvent qu'être financiers (ndlr : M. Conus réclame 955'000 francs), on ne cédera pas, on continuera pendant vingt ans s'il le faut* », dit M. Conus.

Et la police? « *Les gendarmes sont arrivés, leur grand chef est allé donner la main aux juges. Je lui ai dit que je ne discuterai avec lui que lorsqu'il m'aura aussi donné la main, ce qu'il a fait en s'excusant. Je lui ai alors montré l'article 16 de la Constitution qui dit que toute personne a le droit d'exprimer et de répandre librement son opinion* », explique M. Conus, qui est déjà confronté à une plainte déposée par Me Anton Cottier, conseiller aux Etats. (jma)

L'Objectif  
23.05 - 05.06.03